

Examen organisé aux fins de la constitution  
d'une liste de réserve mondiale (« GLR »)  
visant à répondre à des besoins temporaires  
en traduction et rédaction de procès-verbaux en français

Questions-réponses  
à l'intention des candidat(e)s

## Examen « GLR » 2023

pour traducteurs/traductrices  
et rédacteurs/rédactrices de procès-verbaux de séance  
de langue française



# Sommaire



V. Quels outils et ressources peut-on utiliser lors des épreuves ?

VI. Quels sont les critères d'évaluation ?

VII. Quelles sont les consignes à respecter ?